

Campagne de marketing nationale



Pensez Dindon alimente le style de vie actif des Canadiens

Les Canadiens accordent de plus en plus d'importance à une saine alimentation et comprennent davantage le rôle que la nutrition joue dans l'atteinte de leurs objectifs de mise en forme et de bien-être. La plus récente campagne de Pensez DindonMC/Think TurkeyTM, You Turkey, encourage les Canadiens à consommer intentionnellement du dindon dans le but d'atteindre leurs objectifs de nutrition et de mise en forme. Elle associe le dindon au conditionnement physique, tout en soulignant le fait qu'il a une faible teneur en matières grasses et en calories en plus d'être délicieux.

Cibler les endroits où la santé et la mise en forme sont des priorités

En mai, la campagne a été lancée au moyen de nouvelles publicités en français et en anglais diffusées en format numérique ainsi que sous forme de vidéos sur les réseaux sociaux et d'annonces télévisées lors d'événements sportifs, y compris les séries éliminatoires de la LNH et la

Dans ce numéro :

Campagne de marketing nationale
Page 1 - 2

282^e réunion d'affaires des ÉDC
Page 3 - 4

Communications d'entreprise
Page 5 - 6

Programmes à la ferme
Page 7

Mise à jour sur le CRAC
Page 10 - 11

Analyse du marché
Page 12

Mise à jour sur le commerce
Page 13

Mise à jour sur la FCA
Page 14

Le point sur les ÉDC
Page 15

Campagne de marketing nationale



Formule 1 du Grand Prix du Canada. Les placements médias stratégiques ont permis de rejoindre les Canadiens lorsqu'ils sont actifs, s'entraînent, consultent du contenu de mise en forme ou se trouvent près d'un centre de conditionnement physique ou d'un studio.

Les athlètes ambassadeurs renforcent le pouvoir du dindon

Pour attirer l'attention sur son message et l'incarner, Pensez Dindon a fait équipe avec des athlètes canadiens d'élite qui se confieront sur la manière dont le dindon contribue à leur entraînement et à leur performance. Parmi les ambassadeurs, on retrouve les médaillés d'or olympiques Damian Warner (décathlonien) et Vanessa Gilles (équipe nationale féminine de soccer du Canada), la joueuse de hockey professionnelle Emmy Fecteau, et la championne canadienne de pickleball Christina Chin.

Un entraînement plus efficace grâce au dindon

Pour stimuler l'engagement, Pensez Dindon a lancé sur Strava un défi de mise en forme à l'échelle nationale qui encourage les utilisateurs à prendre part à une campagne et qui a connu une forte participation. Cette initiative a mis en lumière un intérêt croissant envers le dindon comme option nutritive pour les gens ayant un mode de vie actif.

La performance passe d'abord par l'alimentation

En partenariat avec Loblaw et Sobeys, Pensez Dindon transportera la campagne vers les allées d'épicerie. Soutenu par des offres en magasin, en ligne et en format numérique visant à ajouter le dindon au panier, le programme de vente au détail inspirera les Canadiens à carburer au dindon.



282^e réunion d'affaires des ÉDC

La 282^e réunion d'affaires des Éleveurs de dindon du Canada s'est tenue les 18 et 19 juin 2025 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

Voici quelques points saillants de cet événement :

- le rapport du comité exécutif décrivant les activités récentes, y compris une mise à jour des droits de douane américains, le nouveau cabinet, le projet de loi C-202, l'AGA des TVOC et une rencontre des ÉDC avec le nouveau ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ;
- une présentation et des mises à jour de Zeno Group sur la campagne de marketing nationale;
- des délibérations sur l'allocation nationale pour la période de contrôle 2025-2026 ;
- une mise à jour du CCMC auprès du conseil d'administration sur plusieurs variables clés, y compris l'incertitude actuelle marquant l'environnement de commerce international, particulièrement en ce qui concerne la disponibilité des importations en provenance des États-Unis, ainsi que les défis liés à la consommation apparente, à l'établissement des prix et aux niveaux de stocks. Bien que le CCMC ait recommandé une augmentation du quota national de 3,5 %, celui-ci a été maintenu à 125,9 millions de kilogrammes (éviscérés) en raison de ces facteurs.
- des rapports sur les programmes à la ferme, sur le commerce international et sur les communications d'entreprise et les affaires publiques, mentionnant également des renseignements sur le nouveau gouvernement.

suite page 4

282^e réunion d'affaires des ÉDC

Pendant la réunion, les ÉDC ont également pris un moment pour souligner le décès d'Adrian de Graaf. Adrian a été très impliqué au sein des Turkey Farmers of Nova Scotia (TFNS) pendant plusieurs années, avant de se joindre au conseil d'administration des ÉDC en 1984 à titre d'administrateur suppléant pour les TFNS. Il est devenu administrateur en 1988 et a obtenu un siège au comité exécutif en 1989, avant d'assumer la présidence du conseil d'administration des ÉDC pour la période 1991-1992. Le père d'Adrian, John, faisait d'ailleurs partie des éleveurs ayant fondé l'Office canadien de commercialisation du dindon au début des années 1970. Nos membres ont eu des rencontres intéressantes avec Adrian à l'occasion du 50^e anniversaire des ÉDC, en mars 2024. Notice nécrologique : <https://www.whitefamilyfuneralhome.com/obituaries/185768>.



Adrian de Graaf

1950 - 2025

Communications d'entreprise

Affaires publiques

Après l'élection de Mark Carney au poste de premier ministre, un nouveau Cabinet fédéral a été officiellement assermenté. Celui-ci est maintenant composé de 28 ministres et 10 secrétaires d'État.

S'écartant de l'approche habituelle consistant à envoyer une lettre de mandat distincte à chaque ministre, le Premier ministre a émis une seule lettre de mandat. Celle-ci exposait l'orientation politique du gouvernement, mettant de l'avant sept priorités clés et soulignant l'importance du leadership collaboratif, des objectifs communs et de l'atteinte de résultats mesurables. Bien qu'elle ne mentionne pas directement la gestion de l'offre ou l'agriculture, les priorités gouvernementales décrites comprenaient des sujets que les ÉDC considèrent importants, comme le commerce avec les États-Unis et les droits de douane américains.

Le discours du Trône, quant à lui, comportait une référence directe au soutien continu du gouvernement à l'égard de la gestion de l'offre. « ...Le gouvernement est déterminé à protéger les institutions qui font rayonner ces cultures et cette identité dans le monde entier, comme CBC/Radio-Canada. Protéger ceux qui nous donnent accès à des aliments frais, sains et de qualité : les producteurs agricoles. Et protéger la gestion de l'offre. »

Pendant la période électorale, tous les principaux partis politiques ont dit appuyer la gestion de l'offre, et le nouveau ministre de l'Agriculture, Heath MacDonald, a réitéré cet engagement en affirmant que la gestion de l'offre serait exclue des accords commerciaux.

Relations gouvernementales



À la suite des élections, les ÉDC ont envoyé des lettres et des demandes de rencontre à plusieurs nouveaux membres du Cabinet et aux porte-parole de l'opposition concernant des dossiers d'importance pour le secteur du dindon, en plus de communiquer de façon générale avec des représentants politiques.

Les ÉDC ont rencontré le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Heath MacDonald, ainsi que des fonctionnaires hauts placés, dont le sous-ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, le vice-président, Politiques et programmes de l'ACIA, et des membres du cabinet du ministre. Les discussions ont principalement consisté en un survol du secteur du dindon, mettant notamment l'accent sur les développements récents liés à l'influenza (grippe) aviaire hautement pathogène (IAHP) et au métapneumovirus aviaire (aMPV). La réunion a

également été l'occasion d'aborder des sujets touchant au commerce entre le Canada et les États-Unis de même qu'à l'importance de continuer à soutenir la gestion de l'offre.

Adoption d'une législation sur la gestion de l'offre

Au cours de la nouvelle session parlementaire, le Bloc Québécois a réintroduit une législation sur la gestion

Communications d'entreprise

de l'offre sous la forme du projet de loi C-202, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion de l'offre), lequel est identique à l'ancien projet de loi C-282 qui était passé devant le comité de la Chambre des communes et du Sénat. Sur cette base, le député Yves Perron a voté une motion unanime expédiant directement le projet de loi C-202 devant le Sénat. De plus, le projet de loi est également passé rapidement à l'étude au Sénat, où il a été adopté en troisième lecture, alors que certains sénateurs ont indiqué adopter la motion « avec dissidence ». Le projet de loi C-202 a reçu la sanction royale du gouverneur général le 26 juin 2025.

Le GO-5 a publié un communiqué de presse, accessible sur le site Web des ÉDC, remerciant les parlementaires d'avoir renforcé l'engagement à protéger la gestion de l'offre dans de futures négociations commerciales. On y indique que la législation reflète le soutien de tous les principaux partis politiques et est en phase avec de récents engagements pris par le gouvernement, y compris ceux exprimés dans le discours du Trône et par le Premier ministre à la Chambre des communes.

Congrès de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)



Le congrès de la FCM s'est déroulé du 29 au 31 mai à Ottawa. Il s'agit du plus grand rassemblement annuel des fonctionnaires municipaux de haut rang du Canada, ce qui comprend les maires, les conseillers municipaux et les directeurs municipaux. Cet événement constitue une plateforme clé pour échanger des connaissances, tisser des liens et façonner les politiques fédérales sur les enjeux qui comptent pour les municipalités. Pour le GO-5, le congrès représente un forum permettant d'interagir directement avec les décideurs municipaux et de renforcer les liens à l'échelle locale.

Cette année encore, le GO-5 y tenait un kiosque, où les invités pouvaient s'informer sur la gestion de l'offre et discuter directement avec les agriculteurs dans un espace interactif. De plus, Tim Klompemaker, président des Producteurs de poulet du Canada, y a tenu, devant une salle comble sur la scène principale, un discours au nom du GO-5 dans lequel il a abordé l'importance de la gestion de l'offre. Le GO-5 a une fois de plus tenu une table ronde avec des producteurs agricoles, axée cette fois-ci sur la contribution des éleveurs et des municipalités du Canada à un avenir marqué par la sécurité alimentaire.

Matt Steele, membre du comité exécutif des ÉDC, et Maegan MacKimmie, membre du personnel, ont pris part à l'événement au nom des ÉDC.

Programmes à la ferme



Portail des programmes à la ferme des ÉDC – Ajout et mise à jour de fiches d’information sur l’élevage de dindon

Des fiches d’information nouvelles et mises à jour sont maintenant accessibles sur le portail des programmes à la ferme des ÉDC, à l’adresse www.tfconfarmprograms.ca/fr. Les ressources actualisées fournissent des renseignements sur les programmes à la ferme ainsi que des conseils pratiques sur des sujets clés comme la santé des troupeaux, la prévention des maladies, les soins des troupeaux et la biosécurité. Le portail contient également les versions électroniques du Programme de salubrité des aliments à la ferme et du Programme de soins des troupeaux des ÉDC, qu’il est possible de télécharger en format PDF à remplir à l’écran. Connectez-vous dès aujourd’hui et explorez les nouveautés, ou inscrivez-vous s’il s’agit de votre première visite!

Révisions apportées à la feuille d’information sur le troupeau

Des changements mineurs ont été apportés à la feuille d’information sur le troupeau afin de s’assurer qu’elle respecte le Règlement sur la salubrité des aliments au Canada. Les agriculteurs peuvent continuer à utiliser la version 8.0 actuelle jusqu’à la fin de 2025 afin d’épuiser les formulaires existants. Toutefois, à compter du 1er janvier 2026, la version 9.0 devra être utilisée.

Des copies imprimées de la feuille d’information révisée (version 9.0) sont transmises aux provinces en plus d’être accessibles en format PDF à télécharger sur le portail des programmes à la ferme des ÉDC, à l’adresse www.tfconfarmprograms.ca/fr, et à remplir à l’écran.

suite page 8



Changements apportés à la Feuille d'information sur le troupeau

Ce que vous devez savoir

Des changements mineurs ont été apportés à la Feuille d'information sur le troupeau (Fiche d'élevage) pour afin qu'il respecte le Règlement sur la salubrité des aliments au Canada. Les agriculteurs peuvent continuer d'utiliser la version 8.0 actuelle jusqu'à la fin de 2025 afin que les formulaires existants puissent être utilisés.

Toutefois, à compter du 1er janvier 2026, la version 9.0 doit être utilisée.

Contexte

Le Règlement sur la salubrité des aliments au Canada stipule que la posologie des vaccins administrés au couvoir doit être consignée sur la Feuille d'information sur le troupeau; ce n'est pas nécessaire dans le formulaire actuel. L'Agence canadienne d'inspection des aliments a demandé que ces renseignements soient ajoutés conformément au règlement et l'industrie a travaillé avec elle pour rendre cette mise à jour aussi simple que possible.

Les changements

- La question no 1 a été modifiée pour mettre l'accent uniquement sur les médicaments administrés au couvoir. Cette question ne porte plus sur les vaccins administrés au couvoir.
 - Nouvelle question no 1 : Des médicaments ont-ils été administrés au couvoir?
- La question no 2 a été modifiée pour tenir compte des vaccins administrés au couvoir et à la ferme.
 - Nouvelle question no 2 : Des vaccins ont-ils été administrés au couvoir ou à la ferme?
- La question no 6 a été mise à jour pour exiger que toute utilisation non conforme à l'étiquette d'un médicament soit déclarée. La dose doit être consignée telle qu'elle est inscrite sur l'ordonnance.

Comment consigner la dose de vaccins

Les agriculteurs n'ont qu'à consigner la dose de vaccins comme « 1 dose » et non une quantité précise; il est entendu que « 1 dose » correspond aux recommandations du fabricant ou à l'ordonnance vétérinaire au couvoir. Il n'est pas nécessaire de présenter d'autres documents avec la Feuille d'information sur le troupeau. Si un vaccin est administré au couvoir, l'information figurera sur l'ordonnance vétérinaire ou le bordereau de livraison fourni par le couvoir.

Voici un exemple de la façon de remplir le tableau de Feuille d'information sur le troupeau, ci-dessous.

À quoi s'attendre ensuite?

De nouvelles versions de la Feuille d'information sur le troupeau – version 9.0 – seront distribuées aux offices provinciaux ainsi qu'aux couvoirs ou producteurs au cours des prochains mois. Comme on l'a indiqué, seule la version 9.0 du formulaire sera acceptée à compter du 1^{er} janvier 2026.

Spécimen de Fiche d'élevage

Version 9.0



Certification PSAF des PPC / ÉDC : Oui Non

Densité :

kg/m² lb/pi² kg/pi² espace/oiseau

SECTION A - INFORMATION SUR LES MÉDICAMENTS ET LES VACCINS

Si oui :

1. Des médicaments ont-ils été administrés au couvoir?*	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	A à F*
2. Des vaccins ont-ils été administrés au couvoir ou à la ferme?*	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	A à G*
3. Des médicaments ont-ils été administrés dans le cadre d'un traitement dans le troupeau?*	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	A à H*
4. Des maladies ou des syndromes non traités ont-ils été diagnostiqués dans le troupeau?*	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	H
5. Des médicaments avec une période de retrait ont-ils été administrés dans les 14 jours précédant l'expédition?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	A à G*
6. Des médicaments dont l'utilisation est en dérogation des directives de l'étiquette ont-ils été administrés (c.-à-d. CgFARAD)?*	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	A à G*
7. Des médicaments de catégorie I (ex. ceftiofur-Excenel™, enrofloxacin-Baytril™) ont-ils été utilisés de manière préventive?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	A à G*

**Pour les dindons adultes, cette information doit être fournie pour les 120 derniers jours de vie.

*Inclure les ordonnances de tous les médicaments utilisés en dérogation des directives de l'étiquette

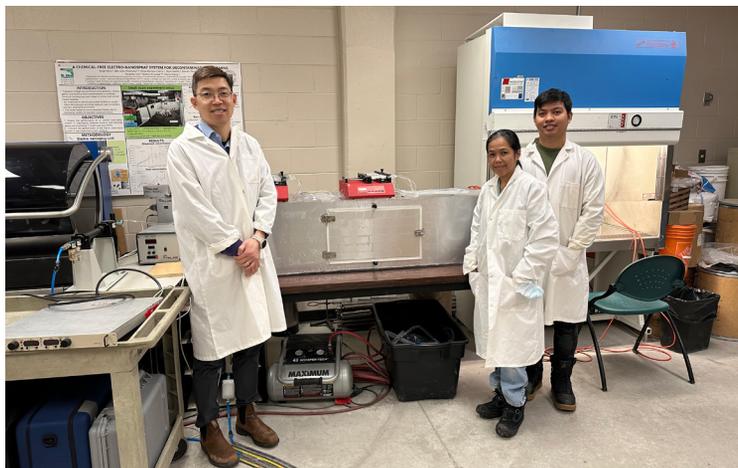
INSCRIVEZ LES RÉPONSES AFFIRMATIVES DANS LE TABLEAU (UTILISEZ LE GUIDE CI-DESSUS POUR REMPLIR LES COLONNES)

N° de la question (i.e. 1 à 7 ci-dessus)	(A) Nom du médicament ou du vaccin	(B) Voie (ex. moulée, eau injection, autres)	(C) Date du premier traitement	(D) Date du dernier traitement	(E) Période de retrait (jours)	(F) Date de commercialisation selon la période de retrait	(G) Dose	(H) Maladie ou syndrome et date du rétablissement
2	Mildvac MA5	Aérosol	21/03/2025	21/03/2025	21	12/04/2025	1	



Mise à jour sur le CRAC

Présentée par le CRAC



Purifier l'air

L'ionisation : Une nouvelle méthode écologique pour éliminer les pathogènes des entrées d'air des bâtiments d'élevage

Et s'il y avait une façon à la fois simple et efficace de purifier l'air extérieur avant qu'il pénètre dans le bâtiment d'élevage afin d'améliorer à la fois la qualité de l'air à l'intérieur et la santé des oiseaux?

À l'Université de Saskatchewan, le professeur Lifeng Zhang, Angelo Alluag, étudiant de deuxième cycle, et Myra Martel, assistante de recherche, examinent actuellement deux technologies très prometteuses. Ils utilisent l'ionisation, une technologie verte qui

envoie des charges électriques dans l'air ou dans les gouttelettes d'eau, pour neutraliser les pathogènes potentiels dans l'espoir d'offrir une nouvelle façon de réduire la transmission de la grippe aviaire.

L'équipe est à mi-chemin d'un projet de trois ans consistant à évaluer en laboratoire la performance de deux systèmes de réduction de la charge pathogène de l'air entrant, à tester dans un bâtiment d'élevage celui présentant les meilleurs résultats, et à effectuer une analyse des coûts pour examiner l'aspect économique à l'échelle commerciale.

« Les pathogènes en suspension dans l'air représentent un risque important pour la santé de la volaille et pour la productivité, explique M. Zhang, qui enseigne le génie chimique et le génie biologique. Nous savons également que les systèmes de ventilation des bâtiments agricoles peuvent laisser entrer des bactéries et des virus, y compris le virus de la grippe aviaire. »

C'est l'un des principaux facteurs à l'origine du projet de recherche : trouver des technologies novatrices de protection de l'air pour les bâtiments avicoles qui mettent l'accent sur la réduction des pathogènes avant qu'ils pénètrent dans le bâtiment.

Deux options pour un air plus propre

Les deux technologies fonctionnent de façon similaire, c'est-à-dire faire appel à des charges électriques, pour neutraliser les agents pathogènes en attaquant la membrane qui les entoure. L'un des systèmes consiste à charger des gouttelettes d'eau et à les vaporiser dans l'air, tandis que l'autre envoie directement des charges électriques dans l'air contaminé.

Pendant la première phase du projet, les chercheurs ont créé des prototypes leur permettant de comparer la capacité de chaque système à purifier l'air entrant avant de les mettre à l'essai dans un bâtiment d'élevage avicole. « Nous voulons voir quelle méthode convient le mieux à la protection des entrées d'air et au filtrage des pathogènes, et potentiellement de la grippe aviaire », poursuit M. Zhang.

Le système d'électro-nanonébulisation, qui a été testé par l'équipe dans des élevages de porcs, a produit

Mise à jour sur le CRAC

Présentée par le CRAC

des résultats prometteurs pour la purification de l'air dans les bâtiments agricoles. Ce système utilise une très petite quantité d'eau qui est diffusée dans l'air et réagit avec les pathogènes potentiels ou les dilue pour qu'ils soient moins dangereux. Les gouttelettes d'eau nanométriques transportent également des charges électriques et de l'oxygène réactif pour contribuer à la décontamination de l'air.

Le système d'ionisation des particules électrostatiques envoie directement des charges aux particules qui se trouvent dans l'air, qui sont alors en mesure de capturer les pathogènes aéroportés et de les neutraliser. « En gros, nous neutralisons ou tuons les pathogènes, que ce soit des virus ou des bactéries, afin de purifier l'air entrant », illustre M. Zhang.

Des premiers résultats prometteurs

Jusqu'à maintenant, les deux technologies présentent des signes très encourageants et pointent vers une efficacité de réduction de 80 % à 90 %. L'efficacité de réduction est la mesure utilisée pour évaluer l'efficacité du système à éliminer les matières particulaires d'une certaine taille.

« Nous sommes particulièrement préoccupés par l'élimination des particules de très petite taille, c'est-à-dire inférieures à 10 microns », précise M. Zhang. Les molécules de grippe aviaire en suspension dans l'air entrent dans cette catégorie. Par ailleurs, si l'équipe n'a pas pu tester les systèmes sur le virus pour des raisons de biosécurité, elle a pu tester leur capacité à éliminer les molécules de E. coli et de salmonella, dont la taille est similaire à celle du virus de grippe aviaire.

« Bien que nous en soyons encore aux premières étapes de la recherche, l'objectif à long terme serait d'intégrer la technologie aux systèmes existants de contrôle de la ventilation dans les bâtiments d'élevage », affirme M. Zhang.

Lui et son équipe compareront également la consommation énergétique de chacun des systèmes afin de comprendre leur aspect économique. « Il s'agit d'une technologie qui est efficace pour améliorer la qualité de l'air et dont le coût de l'installation dans les systèmes de ventilation ne devrait pas être très élevé », s'enthousiasme M. Alluag.

Ils se pencheront également sur les répercussions de l'hiver canadien sur les systèmes. Par la suite, ils examineront les options leur permettant d'amener la technologie jusqu'aux fermes, y compris en entrant en contact avec l'industrie et avec les fabricants en vue de s'équiper à l'échelle commerciale pour les élevages de poulets de rôisserie, de poules pondeuses et de dindons.

« Nous croyons que la technologie d'ionisation réduira efficacement les pathogènes aéroportés au niveau de l'entrée d'air du système de ventilation, et qu'elle pourrait offrir aux producteurs de volailles une solution économique et évolutive permettant d'améliorer la qualité d'air pour les oiseaux comme pour les travailleurs », poursuit M. Alluag.

Cette recherche est financée par le Conseil de recherches avicoles du Canada dans le cadre de la grappe de science avicole, soutenue par Agriculture et Agroalimentaire Canada à l'occasion du Partenariat canadien pour une agriculture durable, une initiative fédérale-provinciale-territoriale. Du financement supplémentaire a été fourni par l'Agriculture Development Fund du ministère de l'Agriculture de Saskatchewan, d'AgriVita Canada et du CRSNG.

Analyse du marché

Le tableau ci-dessous affiche les chiffres et les prix réels de la production canadienne et américaine des principales grandes cultures pour la saison 2023-2024 ainsi que les prévisions pour les saisons 2024-2025 et 2025-2026. Ces chiffres sont fondés sur la production agricole et les rapports prévisionnels d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et du département américain de l'agriculture (USDA).

Production (1 000 000 t) et prix (\$CA/t) des récoltes de céréales fourragères et de graines oléagineuses par campagne agricole												
	2023-2024				Prévisions pour 2024-2025				Prévisions pour 2025-2026			
	Production		Price		Production		Price		Production		Price	
	É.-U.	CA	Total	\$CA/t	É.-U.	CA	Total	\$CA/t	É.-U.	CA	Total	\$CA/t
Céréales fourragères												
Maïs	389.7	15.4	405.1	\$ 211	377.6	15.3	393.0	\$ 225	401.8	15.1	417.0	\$ 215
Orge	4.1	8.9	13.0	\$ 314	3.1	8.1	11.3	\$ 295	3.2	8.1	11.3	\$ 285
Avoine	0.9	2.6	3.5	\$ 354	1.0	3.4	4.4	\$ 340	0.7	3.4	4.1	\$ 325
Sorgho	8.1	0.0	8.1	\$ 262	8.7	0.0	8.7	\$ 225	10.0	0.0	10.0	\$ 217
Total	403	27	430		391	27	417		416	27	442	
Blé (sauf dur)	47	29	76	\$ 317	51	29	81	\$ 280	50	29	80	\$ 300
Graines Oléagineuses												
Canola	1.9	19.2	21.1	\$ 715	2.2*	17.8	20.0	\$ 675	2.2*	18.0	20.2	\$ 700
Soya	113.3	7.0	120.3	\$ 572	118.8	7.6	126.4	\$ 490	118.1	7.3	125.4	\$ 485
Tourteau de soja	49.1	1.3	50.4	\$ 386	52.0	1.4	53.4	\$ 364	53.2	1.3	54.6	\$ 386
Total	164	27	192		173	27	200		174	27	200	

Sources :

Canada : perspectives des principales grandes cultures (AAC)

États-Unis : Oil Crops Outlook, Wheat Outlook et Feed Grains Yearbook (USDA)

Remarque : Le prix du tourteau de soja est un montant en dollars américains par tonne américaine rapporté en dollars canadiens par tonne métrique

* Ces nombres ont été reportés depuis la période précédente en raison de l'absence de données prévisionnelles.

Alors que la saison de croissance 2025 est en cours pour la plupart des cultures, AAC prévoit divers changements dans la production des principales cultures par rapport à 2024-2025. La production d'avoine, de blé et de canola devrait augmenter, bien que cette hausse soit inférieure à 1 %. En ce qui concerne les autres cultures, la production devrait diminuer d'environ 1 %, à l'exception des fèves de soja, pour lesquelles une diminution de 4,2 % est anticipée.

La majorité des cultures devraient voir leur cours diminuer d'environ 3 % à 4 % par rapport à 2024-2025, à l'exception notable du blé et du canola, pour lesquels on prévoit des hausses respectivement de 7,1 % et de 3,7 %. Du côté des États-Unis, l'USDA a des attentes plus positives à l'égard de la production au cours de la saison 2025-2026, les augmentations prévues pour la plupart des cultures se situant entre 2 % et 14 %. Une baisse des résultats pour l'avoine, le soja et le blé entraîne cependant une augmentation globale de la production de céréales et de graines oléagineuses de seulement 0,3 %.

Mise à jour sur le commerce

Commerce Canada–États-Unis

Le 4 juin, le président Trump a annoncé qu'il doublerait les droits de douane sur l'acier et l'aluminium, y compris leurs produits dérivés, les faisant passer de 25 % à 50 %. Le Canada a annoncé de nouvelles contre-mesures le 19 juin.

- Ajustement des droits de douane (21 juillet) : Le Canada ajustera les contre-mesures tarifaires existantes sur l'acier et l'aluminium américains en juillet en fonction des progrès réalisés dans le cadre des discussions commerciales générales avec les États-Unis.
- Approvisionnement réciproque (30 juin) : Le Canada commencera à limiter les contrats fédéraux aux fournisseurs canadiens et à nos partenaires commerciaux fiables qui offrent un accès réciproque aux fournisseurs du Canada dans le cadre d'accords commerciaux.

Le Premier ministre Mark Carney et le président Trump se sont rencontrés à l'occasion du Sommet du G7 afin de discuter de la négociation des enjeux et ont convenu de viser une entente dans les 30 jours, c'est-à-dire d'ici le 30 juillet. Bien que les deux parties aient semblé motivées à respecter cette cible, on ne sait toujours pas comment l'entente serait structurée et si elle continuerait de s'appuyer sur l'ACEUM/ALENA.

Le début des négociations de l'ACEUM est encore prévu pour l'automne, et il peu probable qu'il soit devancé puisque le département américain responsable des négociations est actuellement en discussion avec tous les pays au sujet des droits de douane.

Le Premier ministre a demandé à l'ambassadrice canadienne aux États-Unis (Kirsten Hilman) de rester en poste, ce qu'elle a accepté. Elle s'est également vu attribuer les fonctions de négociatrice en chef dans le cadre des négociations de l'ACEUM.

Accord du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)

Le Premier ministre Starmer et le Premier ministre

Carney ont tenu un tête-à-tête en marge du Sommet des dirigeants du G7. À l'issue de cette rencontre, le Canada a accepté de ratifier l'accession du Royaume-Uni au PTPGP. Le Royaume-Uni aurait alors le même potentiel d'accès au marché que les autres pays membres, y compris le Chili. À court terme, les ÉDC ne s'attendent pas à une utilisation importante des contingents tarifaires pour l'importation de viande de dindon au Canada.

Des négociations pour le PTPGP sont en cours avec le Costa Rica, qui a présenté son offre initiale sur l'accès au marché.

Organisation mondiale du commerce

Les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'entendent en grande partie sur la nécessité pour l'organisation de se « repositionner » face aux tensions commerciales mondiales. De ce fait, ils sont d'accord pour faire de la réforme de l'OMC une priorité principale lors de la 14e Conférence ministérielle (MC14), qui aura lieu à Yaoundé, au Cameroun, du 26 au 29 mars 2026.

Dans l'environnement commercial mondial actuel, qui est dominé par les mesures tarifaires unilatérales du président Trump, la directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, a affirmé que les membres doivent se demander ce qui ne fonctionne pas, pourquoi et comment y remédier. « Il ne devrait pas y avoir de vaches sacrées, dit-elle. Dans le contexte actuel, nous ne pouvons plus nous permettre d'ignorer les principaux défis », ajoute-t-elle.

Parmi les défis auxquels elle a fait référence, notons l'inefficacité du mécanisme actuel de résolution des différends, qui peut affaiblir le système commercial multilatéral fondé sur les règles.

Les ÉDC et nos partenaires de gestion de l'offre continuent de surveiller le travail entrepris lors de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture de l'OMC.

Mise à jour sur la FCA

Submitted by Canadian Federation of Agriculture

La FCA publie une déclaration conjointe avec les organisations d'éleveurs du G7

Le 16 juin, la FCA et d'autres dirigeants agricoles du G7 ont publié un communiqué de presse et une déclaration en préparation à la rencontre du G7.

De façon générale, la déclaration mentionnait ce qui suit :

- Les agriculteurs de tous les pays du G7 sont confrontés à une pression croissante en raison de l'inflation, des taux d'intérêt élevés, des perturbations commerciales et des conséquences des changements climatiques.
- Les défis liés au climat comme les sécheresses, les inondations et les conditions météorologiques extrêmes menacent la productivité et l'infrastructure rurale.
- Malgré cela, les producteurs agricoles du G7 sont essentiels pour :
 - assurer la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale ;
 - stimuler l'innovation et la technologie ;
 - soutenir l'adaptation et la résilience climatiques.
- Les organisations agricoles du G7 font appel aux gouvernements pour :
 - appuyer un commerce international transparent et fondé sur les règles ainsi qu'un accès fiable au marché ;
 - assurer un accès à des outils et des technologies de pointe ;
 - moderniser la réglementation désuète limitant la concurrence ;
 - promouvoir des politiques climatiques fondées sur des mesures incitatives qui s'appuient sur des données scientifiques et améliorent la durabilité sans compromettre la sécurité alimentaire.

À l'approche de la Conférence de Belém sur les changements climatiques (COP 30), les éleveurs doivent être reconnus comme des partenaires clés dans l'atteinte des objectifs mondiaux en matière de climat et de développement.

Un secteur agricole robuste et durable est essentiel non seulement aux collectivités rurales, mais aussi à la stabilité économique globale, à l'intendance environnementale et à la coopération internationale.

Rencontre entre la FCA et le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Le 5 juin, Keith Currie, président de la FCA, ainsi que Brodie Berrigan et Scott Ross, des membres du personnel de l'organisme, ont rencontré Heath MacDonald, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, afin de discuter des enjeux clés auxquels fait face le secteur de l'agriculture, y compris :

- Le prochain cadre stratégique fédéral, provincial et territorial (FPT)
- Le programme législatif à venir
- Les programmes de gestion du risque d'entreprise
- La table ministérielle FPT
- Le programme des travailleurs étrangers temporaires

Prochaines réunions

Forum public de l'OMC
17 au 18 septembre 2025
Genève (Suisse)

283^e réunion d'affaires des ÉDC
24 septembre 2025
Calgary (Alberta) (en personne et virtuelle)

Conférence NA/EU 2025
Du 30 septembre au 2 octobre 2025
Lac de Côme (Italie)

Sommet sur la confiance du Centre canadien pour
l'intégrité des aliments (CCIA)
Du 28 au 29 octobre 2025
Toronto (Ontario)

284^e réunion d'affaires des ÉDC
3 au 4 décembre 2025
Toronto (Ontario)

Horaire d'été des ÉDC

À compter du 30 juin, le bureau des Éleveurs de dindon du Canada suit l'horaire d'été ci-dessous. L'horaire normal reprendra le 3 septembre.

De 8 h à 16 h 30 (du lundi au jeudi)
De 8 h 30 à midi (vendredi)

Les cadres supérieurs surveilleront la boîte de courriel et pourront être joints sur leur téléphone cellulaire lorsque le bureau ferme tôt.



Les Éleveurs de dindon du Canada
7145, avenue West Credit
Bâtiment 1, bureau 202
Mississauga ON L5N 6J7
Tél. : 905-812-3140
Télécopie : 905-812-9326
E : info@ffc-edc.ca

leseleveursdedindonducanada.ca
dindoncanadien.ca

